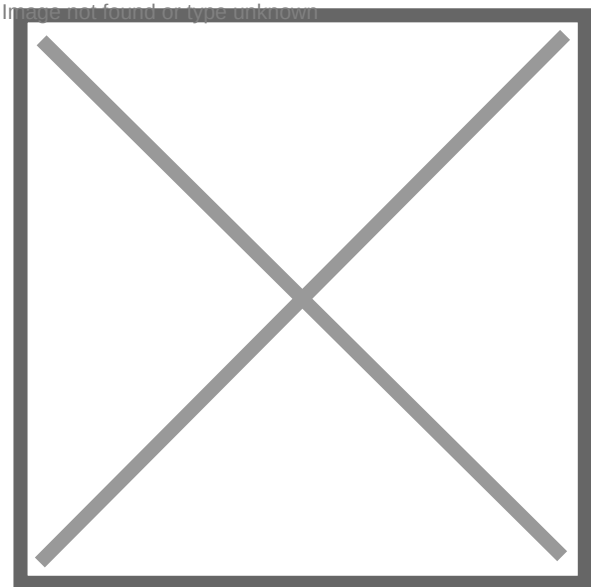




## Droit au titre de sejour avec un cdi et pere d'enfants français

Par le berber, le 27/12/2007 à 14:39

je suis en france depuis octobre 2000,j'ai un CDI comme directeur adjoint d'un super  
marché,je suis avec qqn de nationalite française et j'ai eu deux gosse avec cette personne,je  
suis divorcé d'un mariage il ya six mois  
ma questios est ce que j'ai droit a un titre de sejour via mon travail et mes deux enfants  
merci

je suis arrive en france comme etudiant apres j'ai arrete mes etudes je suis marié et apres j'ai divorce et je suis remarié

a chaque fois la prefecture me livre un titre de sejour temporaire

cette fois ci en tant que celebataire avec un CDI et pere de deux enfants français je voudrais savoir mon droit

j'ai travaille toujours deepuis mon arrive en france ,ja' fait des formations ,je suis responsable d'une equipe de 10 employes

je participa a la vie de la cite via les associations:::

[illegible]